



# Pillages coloniaux: un diamant de la couronne royale réclamé

Par [Agence QMI](#)

Mondialisation.ca, 12 septembre 2022

[Journal de Montréal](#) 10 septembre 2022

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#)

**Pendant que les dirigeants occidentaux pleurent la mort de la reine Elizabeth II, certaines de ses anciennes colonies remettent en question le sombre héritage colonialiste de son règne et réclament à la monarchie britannique de rendre un diamant estimé à 400 millions \$.**

Dès que la nouvelle du décès de la reine a été révélée, les Sud-Asiatiques du monde entier ont commencé à réclamer le retour du diamant Koh-i-Noor, considéré comme le diamant le plus cher du monde, a rapporté *Vice* vendredi.

Ce diamant de 109 carats est au cœur d'un conflit de propriété entre la royauté britannique et certaines de ses anciennes colonies.

L'économiste indien Utsa Patnaik, qui a étudié l'histoire économique de la Grande-Bretagne, a déclaré que les Britanniques avaient siphonné au moins 45 000 milliards \$ du sous-continent entre 1765 et 1938. C'est 17 fois plus que le produit intérieur brut annuel total du Royaume-Uni aujourd'hui.

Ce diamant est donc le symbole d'une protestation plus large contre les Britanniques pour avoir minimisé la brutalité de leur règne de 200 ans et l'ampleur de leurs pillages coloniaux.

Considéré comme apportant la malchance aux hommes, mais la bonne fortune aux femmes, le Koh-i-Noor a été porté par des générations de reines britanniques. La reine mère Elizabeth le portait dans sa couronne. La couronne avec le Koh-i-Noor devrait être transmise à l'épouse du futur roi Charles, Camilla.

La royauté britannique affirme que le Koh-i-Noor était un «cadeau», bien qu'au moins quatre pays, l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran, disent que c'est un objet pillé et qu'il devrait leur être rendu.

À l'époque de la naissance d'Elizabeth II, l'Empire britannique régnait sur 412 millions d'habitants, soit environ un quart de la population mondiale. Les historiens confirment que la colonisation britannique a été semée d'abus, d'inégalités, de racisme, de violence et d'une fuite extrême des richesses. Même si Elizabeth II n'était pas en vie au plus fort de la colonisation britannique, elle a été accusée d'avoir fermé les yeux sur bon nombre de ces crimes.

La source originale de cet article est [Journal de Montréal](#)

Copyright © [Agence QMI](#), [Journal de Montréal](#), 2022

---

Articles Par : **Agence QMI**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)